

Compte rendu du conseil d'école

lundi 10 novembre 2014

Présents:

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Charlier-Douillé, Mme Beauchaud, Mme Martinho, Mme De La Loge Marzougui, Mme Taurel, Mme Rolland et M. Alix ;
- Les représentants des communes: M. Drouard et M Jovet (Châtel-Censoir), Mme Dubois et M.Roux (Asnières/Bois), Mme Richard (Merry/Yonne), M Berthelot (Bois d'Arcy) .
- L'équipe enseignante: M. et Mme Berthelot, Mme Augustin , Mme Martin, Mme André et Mme Bontems.

Excusés:

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Cadiou (DDEN), le RASED et Mme Berthiaux (Atsem)

I. Ouverture de séance. Présentation du conseil d'école, rôle et membres de droit. Résultat des élections des délégués des parents d'élèves du 10/10/2014 .(56,7 % de participation). Le compte-rendu de la séance sera envoyé aux membres du conseil et consultable sur le site internet de la commune.

II. Approbation du conseil d'école du 14 juin 2014 à l'unanimité.

III. règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur de l'école 2014/2015 inspiré du règlement départemental. Une modification a été apporté pour l'article 1 concernant les horaires de l'école, les APC et la mise en place de la nouvelle organisation des rythmes scolaires. Le règlement est voté à l'unanimité. Un exemplaire à signer par les parents et les enfants sera envoyé à chaque famille.

Les enseignants rappellent que toute absence doit être signalée (répondeur) et les enfants doivent être accompagnés dans leur classe en cas de retard .

M.Berthelot constate une « dégradation » du comportement de nombreux élèves et indique qu' une réflexion sur les règles de vie en collectivité et sur le civisme en général sera mise en place dans chaque classe ainsi qu' avec les différents intervenants des NAP et les acteurs éducatifs locaux (Associations culturelles et sportives, Centre de loisirs, municipalités ...)

A l'initiative de Mme Dubois, une discussion est engagée concernant la gradation des manquements au x règles, « l'efficacité » et les limites des sanctions ainsi le regard des élèves et leur « appropriation collective » de ce règlement (conseil d'enfants, représentants des élèves ...).

Le PPMS (conduites en cas de risques majeurs) est présenté au conseil. Avis favorable.

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu le vendredi 14 novembre dans la matinée.

IV. Organisation pédagogique et effectifs de rentrée.

Mouvement de personnel à la rentrée 2014 :

Mme Augustin reprend son poste d'adjoint et Mme Morançais est nommée à l'école de Ouanne.

M. Romain est nommé à Courson-les-carrières (mesure de carte scolaire : fermeture de classe).

Mme Plateaux Valérie apporte une aide à la vie collective et scolaire (EVS avec un contrat de 20h).

Mme André Céline conserve son poste de titulaire ZIL rattaché à l'école.

L'effectif total est de 82 élèves répartis de la façon suivante :

- Mme Bontems.C et M. Berthelot.S : PS / MS / GS : (9+9+10) 28 - Mme Berthiaux (Atsem)
- Mme Berthelot.A : CP : 16
- Mme Martin : CE1 / CE2 : 16 (8 +8)
- Mme Augustin : CM1 / CM2 : 20
- 2 enfants suivis actuellement en hôpital de jour.

Les enseignants soulignent qu'il y a un taux élevé d'enfants en grandes difficultés dans leur classe. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement en conseil des maîtres pour faire la synthèse des actions et des dispositifs à mettre en place pour aider ,au mieux, chaque enfant.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) auront lieu sur le temps des NAP. Les familles concernées seront prévenues par courrier.

Présentation du RASED (Réseau d'aide de Toucy) :

Le RASED du secteur est installé à Toucy et Courson-les-carrières, M.Berthelot rappelle son rôle et les interventions possibles auprès des élèves, de leurs parents et des enseignants.

Prévision des effectifs :

Les prévisions pour la rentrée 2015/2016 qui seront communiquées aux services académiques fin novembre feront état de 80 élèves attendus. Les effectifs sont encore en baisse ; M.Berthelot invite chaque membre du conseil et en particulier les municipalités du secteur de l'école à mener une réflexion sur l'attractivité de notre territoire et les possibilités d'accueillir de nouvelles familles.

- **Calendrier scolaire :** le lundi 6 avril 2015 (Pâques) , le lundi 25 mai 2015 (Pentecôte) et le jeudi 29 mai 2015 (Ascension) seront fériés.

V – Vie scolaire et projet d'école:

M. Berthelot rappelle au conseil les grands axes du Projet d'école 2011.2014 et présente les actions envisagées dans ce cadre en 2014.2015 : dispositif d'aide aux enfants en difficultés (APC) , utilisation de l'ENR, projet EPS au gymnase inter-communal de Montillot, cycle natation à la piscine d'Avallon et du VVF . La classe de CM1-CM2 participe à l'opération « Ecoles et cinéma » ainsi qu'à un projet « randonnée » avec l'école maternelle. Des animations culturelles sont programmées pour l'ensemble des classes : le BENTO (bus expo) et un spectacle de l'Yonne en Scène (11/11/2014 à la salle polyvalente). D'autres sorties éducatives seront organisées en fonction des projets spécifiques des classes.

Des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement (tri et recyclage des déchets, gestion de l'eau, gestes éco-citoyens ...) seront organisées régulièrement dans le cadre du projet d'école.

L'enseignement de l'anglais, conformément aux programmes, sera assuré dans toutes les classes élémentaires. Un décloisennement est mis en place entre les classes de CP et CE1-CE2.

VI - Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** : vente de gâteaux, de bulbes et de calendriers, participation au marché de Noël, vente des photos scolaires, « opération galettes des rois », loto des parents d'élèves, kermesse de fin d'année. Mme Martin est **mandataire** de la coopérative scolaire de l'école de Châtel-Censoir.

VII – organisation de la semaine et des nouveaux rythmes scolaires.

La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis la rentrée 2014. Un premier bilan sera établi par le comité de suivi qui se réunira avant la fin de l'année civile. En ce qui concerne l'école primaire et après 8 semaines de fonctionnement, les enseignants sont globalement satisfaits des points suivants :

La qualité global du PEDT et l'investissement financier des communes.

Peu d'absentéisme constaté le mercredi matin.

L'organisation des transitions et sorties de classe s'est mise en place assez rapidement : la surveillance et la sécurité des élèves sont assurés.

La coopération avec la directrice et les différents intervenants des NAP est sereine et régulière.

En revanche, les nouveaux horaires ne sont pas encore totalement « intégrés » par certaines familles et une fatigue supplémentaire est apparue depuis la rentrée notamment le vendredi qui apparaît comme une journée particulièrement difficile !

Questions diverses :

M.Berthelot remercie la municipalité pour les travaux et investissements réalisés dans l'école : remise à niveau de la salle informatique (M.Jovet), pose de poubelles extérieures, achat et installation d'un lave-linge et d'un sèche-linge, achat d'une plastifieuse A3 oet commande d'un vidéo-projecteur.

Demande de Travaux : Un courrier exprimant des requêtes pour des travaux ou des aménagements dans les classes sera transmis à la mairie.

SIGNATURES :